



URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal d'Yvoir fait savoir que le Conseil communal lui a soumis une demande de modification de voirie.

Le terrain concerné est situé à **5530 Mont**, à proximité de la rue du Fond-Delvaux et cadastré **division 5, section B n° 86 L- 86 M-87 M**.

Le projet consiste en : **la modification du tracé du chemin n° 2 à MONT**.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article 12 du Décret relatif à la voirie communale du 06/02/2014.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance au 082/610.325. - mail : urbanisme@yvoir.be.

L'enquête publique est ouverte le 01/09/2021 et clôturée le 30/09/2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR ;
- par télécopie au numéro : 082/610.311.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@yvoir.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « réclamation dossier V-2021-003 ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration Communale, dans la salle du Collège, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR, le 30 sept. 2021 à 15h à l'Hôtel de Ville.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mr Carl-Eric BERGEMANN dont le bureau se trouve à Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR.

A Yvoir, le 1^{er} septembre 2021

La Directrice générale,

Joëlle LECOCQ



Le Bourgmestre

Patrick EVRARD